



# Fiche Inscription

## STAGE ESPOIR

### Informations du stagiaire :

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... à : ..... Âge : .....

Adresse des parents : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : ..... Personne à contacter : .....

### Pièce à fournir :

Fiche sanitaire remplie et signée  
brevet de natation ( piscine )

#### Fiche sanitaire :

ALLERGIE(S) : oui / non .....

ANTECEDENTS MEDICAUX : .....

#### BLESSURES antérieures:

Entorse(s) / Fracture(s) : .....

Autres : .....

Site d'hospitalisation privilégié : .....

Signature : ( lu et approuvé )

### Autorisations :

#### Autorisation parentale

Nom / Prénom : .....

Autorise ma fille ou mon fils à participer aux activités sportives encadrées par des éducateurs diplômés, le club se retire de toutes responsabilités en cas d'accident pouvant intervenir lors des activités

Signature : ( lu et approuvé )

#### Droit à l'image

Nom / Prénom : .....

J'autorise le club de l'US LAVAL à filmer et prendre des photos de l'enfant lors des divers activités. Ces photos pourront être diffusés sur les réseaux sociaux ( Instagram, Facebook )

Signature : ( lu et approuvé )

Règlement uniquement par chèque à l'ordre de l'US LAVAL

sessions

du 08 AU 10 JUILLET 2024



50€

**inscription avant le 26 JUIN 2024**

# REGLEMENT INTERIEUR

## 1. Assurance :

Les stagiaires doivent être titulaires et couverts par une assurance.

L'assurance « responsabilité civile de particulier » ainsi que « individuel accident »

L'US LAVAL dégage toute responsabilité en cas de vol, de dégradation, de perte de bien personnels ainsi que des dommages physiques conséquents à l'utilisation des installations et de ses services,

## 2. Déroulement du stage :

Les éducateurs prennent en charge les stagiaires de 9h30 à 16h30. L'US LAVAL décline toute responsabilité en dehors de ces horaires ;

Les groupes de travail sont réalisés par année d'âge, suivant le niveau de pratique des stagiaires, le responsable du stage décidera de modifier les groupes de travail s'il juge ceci nécessaire ;

La non-restitution ou dégradation de matériel donne lieu à facturation ;

## 3. Sanctions :

Vous autorisez, en tant que représentant légal, L'US LAVAL à interrompre temporairement et/ou à renvoyer définitivement le/la stagiaire du stage si son comportement est jugé inapproprié par le responsable du stage pour le bon déroulement du stage. Le renvoi du stage pour raison disciplinaire ne pourra pas donner lieu à un quelconque remboursement.

## 4. Annulation :

Pendant le stage : au prorata des journées suivies (nécessité d'un certificat médical)

L'US LAVAL se réserve le droit d'annuler un stage, sans préavis, avec remboursement des sommes versés ;

NOM et Prénom (du représentant légal), .....

Fait à ..... Le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »